Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-212201388-20251127-41_2025-DE



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE MAEL-PESTIVIEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n°41/2025

Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Mme Isabelle TERTRAIS 1ère adjointe.

Présents : TERTRAIS Isabelle, LE CAM Claudie, LARMET Arnaud, POHLER Henri, QUELEN Mickael , HUON Dominique, LE BIHAN Marc, BLOYER Anne-Marie,

Absents : BERNARD Joseph, BOUTIER Yann
Procuration : BOUTIER Yann à TERTRAIS Isabelle
Secrétaire de séance : LARMET Arnaud

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 9 votes pour
Date de convocation : 20/11/2025
Date d'affichage : 20/11/2025

DÉLIBÉRATION 41-2025 : MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Isabelle TERTRAIS, 1ère adjointe, demande au Conseil Municipal l'autorisation de modifier l'ordre du jour de la séance, à savoir

Ajouter :

- Demandes de subventions pour la création d'une zone 30 dans le centre bourg

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTE la modification de l'ordre du jour suivante :

Ajouter

- Demandes de subventions pour la création d'une zone 30 au centre bourg

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

M. Arnaud LARMET, secrétaire

Mme Isabelle TERTRAIS, 1ère adjointe

MAIRIE DE MAEL-PESTIVIEN (Côtes d'Armor)